

Paris 12^e



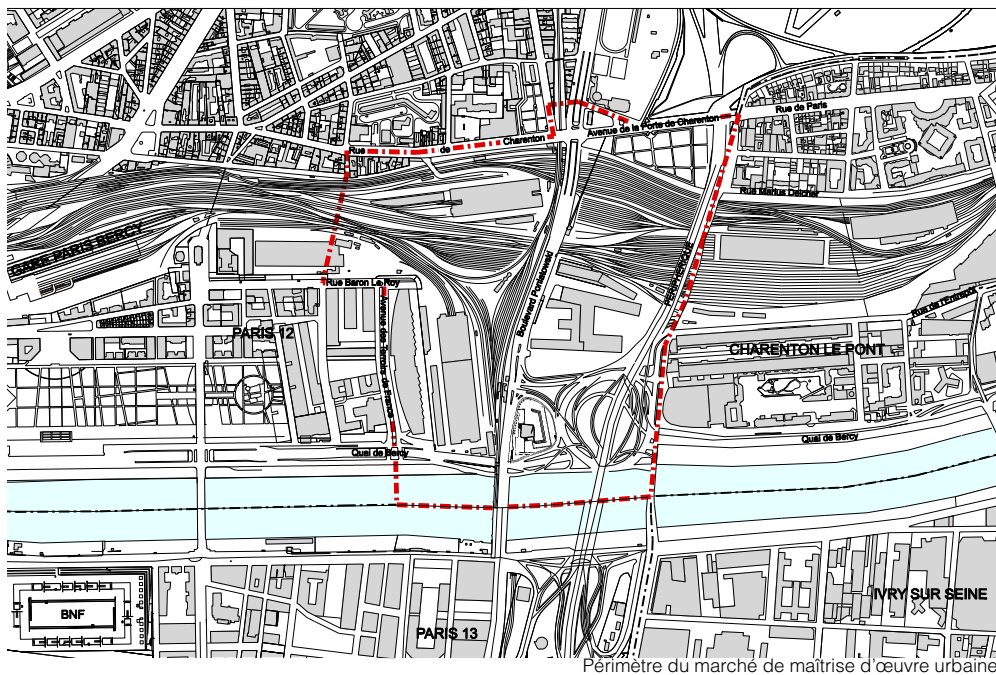
Bercy Charenton

Présentation générale

INTRODUCTION

Bercy-Charenton est un territoire intercommunal à Paris et Charenton-le-Pont au sein duquel, deux périmètres de projet ont été définis :

- Le secteur Bercy-Charenton qui couvre, à Paris, environ soixante-trois hectares au sud du 12ème arrondissement. Il est délimité par le sud de l'avenue des Terroirs de France, la rue de Charenton, l'avenue de la Porte de Charenton, la limite communale avec Charenton-le-Pont et la rive droite de la Seine. C'est sur ce périmètre que porte le marché de maîtrise d'œuvre urbaine lancé par la Ville de Paris.



- Le secteur de Charenton-le-Pont où une réflexion globale est conduite sur une soixantaine d'hectares. Cette réflexion porte sur des terrains situés en bordure de l'A4 et dans le prolongement de l'échangeur de Bercy jusqu'à l'avenue de la Liberté. Une étude est en cours (printemps 2011), conduite en co-maîtrise d'ouvrage avec Charenton-le-Pont et les services de l'Etat.

LE TERRITOIRE BERCY CHARENTON : SITUATION ET ENJEUX

Les deux secteurs de projet (Bercy Charenton à Paris et Nouveau Bercy à Charenton-le-Pont) combinent sur un territoire contraint (Seine, SNCF, boulevard périphérique...) des fonctions urbaines variées (entrepôt, logistique, entretien du réseau ferré, logements, centre commercial...) mal articulées entre elles.

C'est un territoire de flux où se concentrent des enjeux régionaux et nationaux de mobilité. La desserte par des axes de transport lourds - routiers (A4/boulevard périphérique), fluvial et ferroviaire - prend le pas sur une desserte urbaine de proximité. Les modes doux ont peu leur place.

Conçus et réalisés au cœur des années 80/90, le développement et renouvellement de ce territoire passe par la reconquête des infrastructures ferroviaires et routières et la mutation d'emprises industrielles et de logistique. Les évolutions urbaines envisagées aboutiront à substituer ces emprises au profit de programmes mixtes laissant une large place à l'habitat.





LE SECTEUR DE PROJET PARISIEN

Ses caractéristiques

Composé de grandes emprises ferroviaires, le secteur de projet parisien (63 ha) est affecté pour l'essentiel à des activités d'entreposage, de logistique et de transport de marchandises et d'entretien des matériels du réseau ferré. Il est desservi par des axes de transport lourds. En revanche, il reste peu accessible depuis les transports en commun, situés en périphérie (stations de métro Porte de Charenton, Liberté et Cour Saint-Emilion). Les possibilités de liaisons piétonnes ou cyclistes entre eux sont réduites. L'accès aux berges de la Seine est rendue quasiment impossible.

Le site occupe toutefois une position remarquable au sud-est de la Capitale qu'il convient de révéler, véritable porte fluviale du cœur d'agglomération, à l'articulation du bois de Vincennes et du parc de Bercy, à proximité de pôles d'animation urbaine comme Bercy Villages ou le centre commercial Bercy 2 et d'équipements majeurs (Palais omnisport de Paris Bercy, Ministère des finances, Cinémathèque française, Bibliothèque nationale de France, universités).

Il constitue l'une des dernières opportunités foncières de la capitale et offre un potentiel d'aménagement de première importance.

La dimension territoriale

Le secteur de projet Bercy Charenton est stratégique dans la structuration de la métropole parisienne par sa situation à l'entrée de Paris, en bordure de Seine, faisant face à l'opération Paris Rive Gauche (secteur Masséna Bruneseau) et à proximité de l'opération d'intérêt national Orly-Rungis-Seine Amont.

Son aménagement doit intégrer plusieurs thématiques à l'échelle métropolitaine : le débat sur le paysage urbain de Paris, les réflexions du Grand Pari(s), les orientations du SDRIF. Les évolutions en cours du faisceau ferré Paris sud-est, les projets liés à la gare de Lyon ainsi que les réflexions sur l'avenir du tripôle constitué des gares d'Austerlitz, de Lyon et de Bercy viennent croiser les enjeux de développement de Bercy Charenton. Il s'agit de réaliser ici un nouveau pôle urbain formant à terme, avec Paris Rive Gauche, la porte d'entrée fluviale du sud-est de l'agglomération.

Un processus de transformation engagé

Le périmètre d'étude est concerné par l'extension du tramway T3 à l'est qui reliera la porte d'Ivry à la porte de la Chapelle. Elle participe à la transformation du site à court terme ; les travaux sont engagés depuis 2009 avec une mise en service prévue fin 2012.

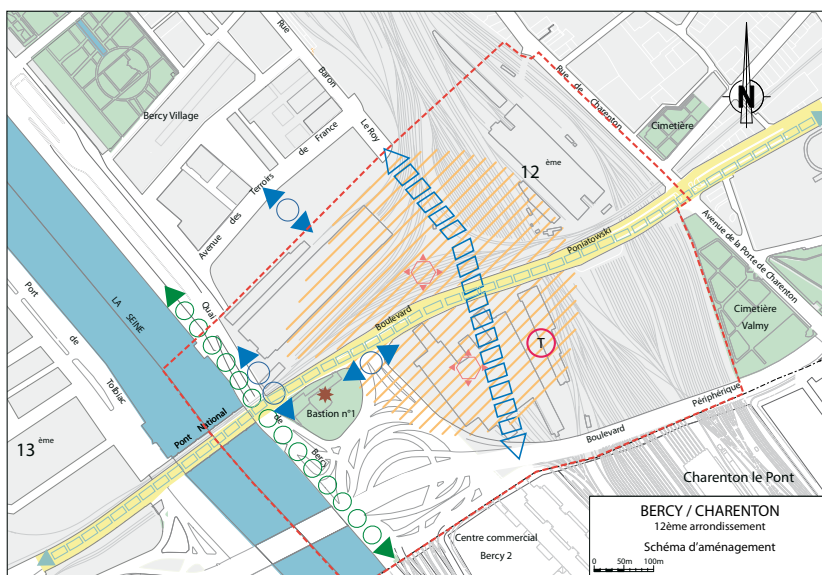
L'OPERATION D'AMENAGEMENT BERCY CHARENTON

Les enjeux et objectifs d'aménagement

Les enjeux sont de créer un quartier de grande qualité urbaine présentant une mixité de fonctions urbaines, de rétablir diverses continuités entre Paris et Charenton-le-Pont, entre différents quartiers de Paris, entre Paris et la Seine, entre les espaces « verts » et « bleus » du secteur, de contribuer au rééquilibrage économique et au développement de l'emploi à l'est de Paris et d'améliorer le cadre de vie.

Ces enjeux s'expriment à plusieurs échelles :

- locales telles l'amélioration des échanges de proximité et la maîtrise des flux poids lourds,
- parisienne telle la création de logements et d'équipements de services urbains,
- métropolitaine telle la structuration d'un pôle d'emploi.



extrait projet modification générale du PLU 2011

Les principaux objectifs de l'opération :

- améliorer les liaisons entre les communes de Paris et de Charenton-le-Pont notamment par la création d'une voie nouvelle dans le prolongement de la rue Baron Le Roy,
- faciliter l'accueil de nouveaux modes de transports en commun,
- proposer une offre nouvelle et diversifiée composée de logements, de programmes à caractère économique, d'équipements publics et de services urbains (qui pourraient accueillir la foire du Trône),
- transformer l'environnement du site et les espaces publics,



LE MARCHE DE MAITRISE D'OEUVRE URBAINE

Le Conseil de Paris a désigné les 10 et 11 mai 2010 l'équipe de maîtrise d'œuvre urbaine du projet d'aménagement Bercy Charenton. Le mandataire, Rogers Stirck Harbour + partners (RSH+P), est entouré de professionnels connus et complémentaires : Trevelo Vigier Kohler, Ateliers Jean Nouvel, AREP Ville, Michel Desvigne, Ingérop, Franck Boutté Consultants, RFR SAS.